

## Des points d'écoute pour tous

Vous êtes parents, vous vous posez des questions et vous souhaitez en parler à des spécialistes ? Le point écoute parents vous accueille le troisième vendredi du mois de 14h à 17h à la direction des activités éducatives.



Le principe ? Echanger et discuter avec des professionnels de l'écoute.

Ces rendez-vous sont anonymes, confidentiels, gratuits, et réservés aux habitants de la commune.

Pour les jeunes, des entretiens sont aussi possibles un mercredi sur deux, de 14h à 16h, au service jeunesse, avec des professionnels issus de l'association Iris Messidor.